



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 13 avril 2023*

N°2023/20 : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PPI) 2023/2025

L'an deux mille vingt-trois le 13 avril à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 7 avril 2023

Etaient présents : 22

Mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Gérard MORAUX, Annick PANE, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Séverine HEBERT, Sébastien LASCOURREGES, Jocelyne SERDOS, Denise GONON, Azdine RAMDAN, Ange AMBROSIO, Leytifer CAR, Birgit SCHRUFER, Camille FASSI, Jean-Luc PIERRE, Geneviève CAIN, Peggy VANNIER, Tiphaine TOKPAN, Eric KRAEMER

Pouvoirs : 2

Madame Nadège ABBADIE à monsieur Eric KRAEMER, Monsieur Michel EBERHART à Madame Françoise VASSELON

Absents : 5

Mesdames, messieurs, Cécile LAROYE, Emmanuel FONKING, Myriam LAVOINE, Iphigénie ANGEBAULT, Stide MARQUEZ

M. Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants,

VU l'avis de la commission services aux citoyens, administration générale, finances et intercommunalité du 6 avril 2023,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le maire,

CONSIDERANT qu'une gestion pluriannuelle de l'investissement représente un outil nécessaire de pilotage et de programmation des projets **pour les collectivités locales,**

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-0410
Date de réception préfecture : 21/04/2023

APRES en avoir délibéré

PAR 19 VOIX POUR (mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Gérard MORAUX, Annick PANE, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Séverine HEBERT, Sébastien LASCOURREGES, Jocelyne SERDOS, Denise GONON, Azdine RAMDAN, Ange AMBROSIO, Leytifer CAR, Birgit SCHRUFER, Camille FASSI, Jean-Luc PIERRE, Michel EBERHART) **ET 5 ABSTENTIONS** (mesdames monsieur Geneviève CAIN, Tiphaine TOKPAN, Nadège ABBADIE, Peggy VANNIER, Eric KRAEMER)

APPROUVE le plan pluriannuel d'investissement pour la période 2023 à 2025 joint en annexe

AUTORISE le maire ou un adjoint à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le **21 AVR. 2023**

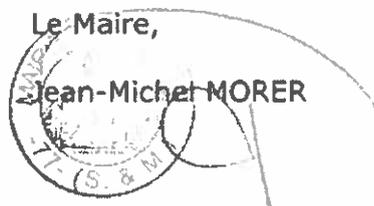
Mis en ligne le **21 AVR. 2023**

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

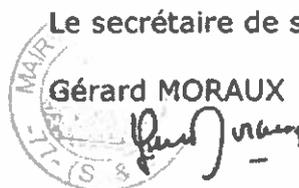
Le Maire,

Jean-Michel MORER



Le secrétaire de séance

Gérard MORAUX



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de son caractère exécutoire

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20230413-2023-20DEL-DE
Date de réception préfecture : 21/04/2023

PROJET PPI 2023 / 2025

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	2023	2024	2025
libellé du programme			TTC	TTC	TTC
Réfectoire scolaire	2 083 333	2 500 000	1 100 000	1 400 000	
Réseau de chaleur	25 000	30 000	30 000		
Rénovation école Charmoye	22 000	26 400	26 400		
Rénov Villa Bia + Maison des familles	33 333	40 000	40 000		
Réfection rue de Montceau	666 667	800 000	50 000	750 000	
Nuïgues (acquisition + aménagement)	483 333	580 000	200 000	195 000	185 000
TOTAL HT	3 313 667				
TOTAL TTC		3 976 400	1 446 400	2 345 000	185 000

RECETTES					
NQU réfectoire scolaire	427 000 €		427 000 €		
DETR réfectoire scolaire	150 000 €		60 000 €	90 000 €	
CAF réfectoire scolaire partie périscolaire	500 000 €		120 000 €	380 000 €	
FAC (restaurant scolaire)	600 000 €		240 000 €	360 000 €	
DETR réseau de chaleur	40 550 €		40 550 €		
100 quartiers rénovation Charmoye	30 000 €		30 000 €		
100 quartiers rénovation Villa Bia	16 000 €		16 000 €		
contrat régional (rue de Montceau)	400 000 €			400 000 €	
DETR travaux cimetière	8 800 €		8 800 €		
Subv région tiers lieux (NUIGUES)	190 000 €		75 000 €	60 000 €	55 000 €
Emprunt	600 000 €			600 000 €	
TOTAL SUBVENTIONS	2 962 350 €		1 017 350 €	1 890 000 €	55 000 €
VILLE		1 014 050 €	429 050 €	455 000 €	130 000 €
TOTAL		3 976 400 €	1 446 400 €	2 345 000 €	185 000 €